

L'ECHO DE



n° 470 du 9 février 2023

Tél. 02 99 96 20 91

www.drouges.fr

E-mail : secretariat@drouges.bzh

echodrouges@orange.fr

Facebook : mairie de Drouges

Horaires du secrétariat de mairie :

Lundi 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Mardi-Jeudi 8h30-12h30

Ouvert le samedi 4 mars de 9h à 12h

Prochain conseil municipal : jeudi 9 mars à 20h

Informations municipales



SECRETARIAT DE MAIRIE

FERMÉ pour congé du 13 au 17 février

SÉCHERESSE

Abrogation de l'arrêté préfectoral du 14/12/2022

Depuis le 24 janvier 2023 l'état de vigilance sécheresse pour le département d'Ille et Vilaine est levé. Cependant, cette levée ne doit pas être un signal d'arrêt des efforts de réduction de la consommation en eau poursuivi par les particuliers, industriels, collectivités, exploitants agricoles depuis plusieurs mois.

Gardons les bons réflexes pour économiser l'eau

BULLETIN CLIN D'ŒIL

Le Clin d'Œil 2023 a été distribué dans tous les foyers.

Si vous ne l'avez pas reçu, merci de bien vouloir le signaler en mairie.

Informations diverses

IMPÔTS



A compter du 1er janvier 2023, **une nouvelle obligation déclarative** est mise en place à destination des propriétaires de biens immobiliers bâtis, particuliers et personnes morales codifiée à l'article 1418 du code général des impôts.

Ainsi, **tous les propriétaires ont jusqu'au 30 juin 2023 pour déclarer à l'administration fiscale la situation d'occupation des logements dont ils sont propriétaires.** Pour cela, un nouveau service en ligne est mis à leur disposition sur impots.gouv.fr dans leur espace Particulier > onglet « Biens immobiliers ».

Cette obligation déclarative **concerne tous les propriétaires, propriétaire indivis, usufruitiers, mais aussi les sociétés civiles immobilières (SCI)** qui, pour ces dernières, peuvent effectuer cette démarche via leur espace sécurisé « professionnel » sur impots.gouv.fr, après adhésion au service « Gérer mes biens immobiliers » (GMBI).

Si vous êtes nouvellement propriétaire d'un bien immobilier bâti et avez donc récemment réalisé une opération immobilière chez votre notaire, il est possible que votre bien ne s'affiche pas encore dans l'onglet « Biens immobiliers » de votre espace Particulier. Il est en effet nécessaire que l'acte rédigé par votre notaire soit auparavant publié auprès des services de la publicité foncière pour que vous soyez identifié comme propriétaire.

Dans ce cas, vous n'avez pas de démarche préalable à effectuer auprès de la DGFIP, votre espace personnel sera automatiquement mis à jour quand la publication de votre bien aura été effectuée.

à vos agendas !

Association des Randonneurs

RDV le 26/02/2023 : **randonnée** à Arbrissel
circuit Robert d'Arbrissel (10,5 km)

Renseignements au 06.20.48.16.15

Site : lescheminsdelardenne.e-monsite.com

A.P.E.L. R.P.I. Rannée-Drouges

vous propose une vente de pizzas ou burgers à emporter
élaborés par « le restaurant de l'étang » de Drouges.

**Vous pourrez venir récupérer vos
commandes à l'école le vendredi 10
février entre 16h30 et 17h30.**



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le
06.30.86.50.35 ou 06.73.34.62.28.

Nettoyage champêtre Drougeais !

**Notre campagne est précieuse, prenons-en soin.
Vous souhaitez réaliser une belle action ?**

L'association de randonnée pédestre et quelques
habitants de Drouges vous donnent rendez-vous le

DIMANCHE 5 MARS

À 14h30—place de la mairie à Drouges

Au programme : ramassage de déchets sur les routes
et sentiers de Drouges, suivi d'un goûter partagé.

Munissez-vous d'une paire de gants, d'un gilet jaune
et chaussures de marche

Plus d'info : 06 86 91 51 54

Petites annonces

À VENDRE :

Chauffe-eau sur
pied OLYMPIC -
150l - 1800 W -
220 V
Made in France
Bon état (2017)

Prix : 100 €

Contact :
02 99 96 19 80

Offre de service

Particulier propose ses services pour
entretien d'espaces verts, taille d'arbres
et d'arbustes, jardinage, plantation de
fleurs, tonte de pelouse, coupe de bois,
rangement, utilisation de motoculteur,
travaux de peinture ou de petits
bricolages.

Chèque Emploi CESU
Contacter le 02 99 96 36 29

Job vacances - Fév.2023 - Gatine Viandes

Contrat saisonnier : horaires matin ou après-midi
Différents postes possibles

(prime transport, prime de panier, prime d'habillement)

Parlez-en autour de vous, appelez nous au **02 99 96 25 62**

Pour postuler envoyer CV à
gatine_viandes_rh@mousquetaires.com
35, rue de la Bougeoire - 35130 La Guerche de Bgne

Enquête : « mobilité 2023 »

Rennes Métropole organise une enquête sur la mobilité des habitants sur un territoire qui s'étend sur le département d'Ille-et-Vilaine et certaines communes limitrophes du département des Côtes d'Armor.

Cette enquête a pour but de connaître les pratiques de déplacement des habitants, tous modes de transport confondus. Les informations ainsi recueillies sont essentielles pour adapter les aménagements et les services en matière de mobilité aux besoins de la population.

L'enquête doit se dérouler du **7 février au 8 avril 2023**.

5 000 personnes seront interrogées par téléphone pour décrire leurs déplacements. Les entretiens seront réalisés par des enquêteurs de la société *Terre d'Appels Field*.

Peut-être serez-vous sollicité par *Terre d'Appels Field* pour répondre à cette enquête. En acceptant d'y répondre, vous contribuerez à une meilleure qualité de service pour tous.

Merci pour votre contribution.

Contacts : Téléphone : 02 99 86 62 30 - courriel : mobilite-urbaine@rennesmetropole.fr

La Feuille Echo n° 471 paraîtra le **jeudi 9 mars 2023**

Vos annonces peuvent être déposées en mairie avant le vendredi 3 mars 2023, 12H dernier délai

**Il est possible de recevoir la feuille Echo par mail si vous en faites la demande au secrétariat
ou sur echodedrouges@orange.fr**

**Les procès-verbaux des réunions de conseils municipaux sont consultables sur le site internet
ou sur le panneau d'affichage à l'extérieur de la mairie**

La Page Facebook pour les dernières actualités.